

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT KONATE ET FRERES » en abrégé « CTK »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER DIVO APRES LA PHARMACIE DU MARAIS NON
LOIN DE LA MOSQUEE SENEGALAISE ; LOT : 222 ; ILOT :
58 ; AVENUE : 3; RUE : 1 TELEPHONE : 01-43-78-04-77,
Lot 222, Ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT
KONATE ET FRERES » en abrégé « CTK »

Objet : Transport, Transport de biens et de marchandises, Import-export, vente et locations de véhicules et de pièces détachées, divers, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER DIVO APRES LA PHARMACIE DU MARAIS NON
LOIN DE LA MOSQUEE SENEGALAISE ; LOT : 222 ; ILOT : 58
; AVENUE : 3; RUE : 1 TELEPHONE : 01-43-78-04-77, Lot

222, Ilot 58

Dirigeant(s) M KONATE YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04689 du 05/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33067/GTCA/RC/2023 du 05/05/2023

